

Note d'honoraires

Hectare SA
75, rue les portes Domitienne BP 30020
34741 Vendargues Cedex
France

PAYE	COMPTABILISE
LE 14/10/20	09.214
PAR 6316	
DE 3120	

Montpellier, le 11 sept. 2020
Nos références : 20-041-HEC-Beziers Mistral
Note d'honoraire 200911-0981

Vos références

Beziers Ecole Mistral

Perspectives présentations Beziers Mistral

Nu projet

Quantité	Description	Prix unitaire HT	Prix total HT
1,00	Perspective Ambiance présentation A3 Avant Perspective de présentation de projet au format A3 150 dpi sur projet d'architecture ou d'aménagement. Format A3 150 dpi rvb tiff livré sur FTP	1 400,00 €	1 400,00 €
1,00	Perspective Ambiance présentation A3 additionnelle sur même projet Arrière Perspective de présentation de projet au format A3 150 dpi sur projet d'architecture ou d'aménagement. Format A3 150 dpi rvb tiff livré sur FTP	1 200,00 €	1 200,00 €

Livraison le 28/08/20
Responsable : Florian Blondel
florian.blondel@hectare.fr

Règlement : A réception de la facture
resp : Florian Blondel



Devis enregistré

sous-total Note d'honoraire 200911-0981

2 600,00 €

Total H.T : 2 600,00 €

TVA 20% : 520,00 €

Total TTC : 3 120,00 €

Conditions : A régler avant le : 11 oct. 2020

Les droits sur nos images ne seront pleinement acquis qu'au règlement complet des honoraires de la présente.

Les illustrations sont régies par les lois 57-298 et 85-660 du 03/07/1985 sur la propriété artistique. La propriété incorporelle, les droits de reproduction et d'exploitation de l'image sont cédés à l'utilisation prévue en objet et pour une période de trois ans. L'objet matériel (l'original de l'illustration) reste la propriété de Atypik. La responsabilité de Atypik ou de ses représentants ne peut être recherchée pour un préjudice résultant d'erreurs, omissions ou imprécisions sur les documents remis par le client ou par des tiers à sa demande, ni pour des erreurs ou omissions de toute nature constatées sur les travaux après leur réception par le client. En cas de publication, reproduction ou affichage non prévus en objet, l'accord de Atypik devra être demandé.

Dans tous les cas (sauf rendus de concours d'architecture) la mention « illustration : Atypik, Maurice Roux » est obligatoire.